

Claudine NEISSON-VERNANT, gérant
EARL DOMAINES THIEUBERT
Distillerie NEISSON
Le Coin
97221 LE CARBET

Conseil fregu le 07/11/2025
~~AF~~ 6 pages
C.E

Le 7 novembre, à Saint-Pierre,

Argumentaire enquête publique AFP
(Association Foncière Pastorale Carbet & St-Pierre)
(second courrier, en complément de l'avis du 29 octobre
2025)

La majeure partie de la parcelle E1407 est classée sur le PLU en zone N (zone naturelle à protection forte) et concernée par des bois classés, avec des espèces endémiques, des espèces qui contribuent à la définition de la Martinique « hot spot de biodiversité », des espèces d'intérêt patrimonial et esthétique.

Nous avions en 2020, réalisé un inventaire floristique sur la zone, avec le botaniste M. Michel DELBLOND, confirmant ces éléments.

Par ailleurs, il n'existe pas de continuité entre la parcelle E1407 et la parcelle E1576 puisque ces deux parcelles sont séparées par la ravine La Crique et des falaises escarpées.

Au niveau agronomique, les sols sont pauvres et rocaillieux, avec une végétation xérophylle, et ne sont adaptés, ni au pâturage, ni à la plantation de fourrage.

Planter des piquets de clôture est impossible sur certaines zones en raison des sols, clôtures pourtant nécessaires pour sécuriser les animaux, les empêcher de traverser les voies routières et prévenir l'accès aux champs dans lesquels ils ravageraient nos plants de canne à sucre et arbres fruitiers.

Au niveau agronomique toujours, la pluviométrie du Carbet très basse, avec des périodes de sécheresse intense, qui peuvent durer 3 mois, avec des ravinées asséchées la majorité de l'année. Il ne faudra pas compter sur une humidité suffisante pour des fourrages de qualité toute l'année ni pour l'alimentation en eau des animaux.

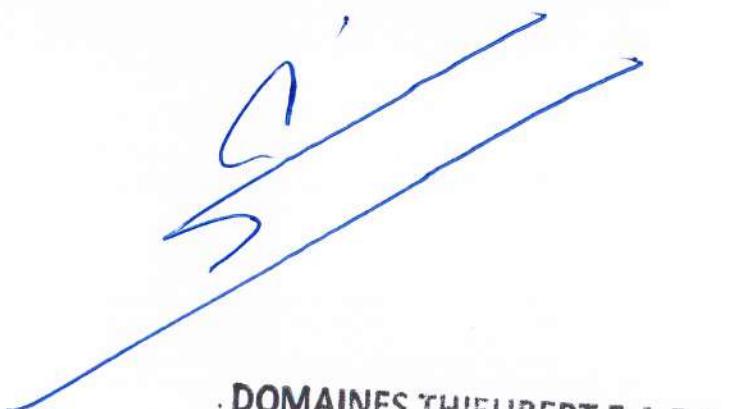
Enfin, la topographie est accidentée et escarpée.

L'accessibilité des parcelles est très compliquée, avec des falaises rendant impossibles tous travaux de désenclavement.

En conclusion, nous sommes fermement convaincus que les parcelles E1407, E1576 et E126 ne présentent strictement aucun intérêt agronomique pour l'élevage.

Par ailleurs, concernant Courbaril, nous louons et exploitons en canne à sucre la parcelle D844, et nous sommes également en désaccord total avec son inclusion dans le périmètre de l'AFP, du fait de la canne à sucre plantée, de la topographie et de la présence de nuisibles et d'espèces protégées animales.

En conclusion, nous confirmons ne pas avoir été avisés au préalable de ce projet, que nous considérons comme mortifère pour l'EARL Domaines Thieubert - Distillerie Neisson, et demandons expressément que nos parcelles en propriété ou en location soient exclues du périmètre de l'AFP.



DOMAINES THIEUBERT E.A.R.L
Distillerie Neisson
Capital 520 200€
Le coin - 97221 Le Carbet
RCS FORT DE FRANCE D 410 614 515
SIRET 410 614 515 00014 - APE 0114 Z
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 11410614515
Tél : 0596 78 03 70 - Fax : 0596 78 03 95

M de